



Les P'tits Copains, encore quelques places disponibles

En 2012, la CCDS a créé la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille, rue Claude à Desvres.

Cet équipement de 1 200 m² regroupe différents services (Relais Assistantes Maternelles, consultations médicales, lieu d'accueil gratuit pour des activités Enfants/Parents...), ainsi qu'un multi-accueil de 40 places. Nommé "Les P'tits Copains", il accueille de façon régulière ou occasionnelle les enfants de 2 mois et demi à 6 ans. Quelques places sont encore disponibles.

Un multi-accueil c'est quoi ?

C'est un vrai lieu de vie où l'enfant découvre le monde et gagne progressivement en autonomie en compagnie d'autres enfants. Il est agréé par les services de la Protection Maternelle et Infantile. Il veille au bien-être, à la sécurité, à la santé et à l'intégration sociale des enfants qui lui sont confiés, y compris les enfants en situation de handicap, de maladie chronique ou en difficulté avérée.

L'accueil régulier c'est quoi ?

C'est un mode d'accueil contractualisé, intéressant lorsque les 2 parents travaillent à temps plein par exemple. Le contrat peut aller de quelques heures à 45 h maximum par semaine pour une durée de 3 à 6 mois. L'enfant est accueilli selon les besoins des parents.

L'accueil occasionnel c'est quoi ?

Il répond à des besoins occasionnels ou imprévus. L'enfant est accueilli en fonction des places disponibles (sur réservation).

Quels sont les horaires ?

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Il n'y a pas de départ ni d'arrivée entre 12 h et 13 h 30 afin de respecter le repas et la sieste.

Qui veille sur les enfants ?

Une directrice, également infirmière-puéricultrice, assistée de 2 éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, d'agents d'animation titulaires du CAP Petite Enfance, d'une secrétaire et d'agents de service.

Quelles activités sont proposées aux enfants ?

Éveil sensoriel, jeux pour explorer l'environnement (chant, musique, peinture, jeux d'eau, activités ludiques...), temps de repos et repas. Depuis quelques mois, un travail sur la nature dans le jardin plaît beaucoup aux enfants. Un potager a même été créé.

Combien cela coûte aux parents ?

Le coût d'une heure d'accueil varie selon les revenus du foyer. Il est fixé par la CAF selon la déclaration de ressources. Il est possible de faire une simulation du coût sur le site de la CAF.

Comment inscrire un enfant ?

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille, rue Claude à Desvres (03 21 99 60 00).